

Nos amis motards du club des Gommards » s'étaient malheureusement décommandés à la dernière minute.

Le labyrinthe en structure gonflable, l'initiation BMX et les jeux en bois ont connu un franc succès et permis aux plus jeunes de s'amuser en toute sécurité.

Les karts à pédales ont permis aux plus âgés de s'affronter dans des courses poursuites endiablées

Le traditionnel concours de boules, avec ses nombreux participants s'est terminé tardivement après des parties acharnées.



Un peu moins de 100 participants ont apprécié tant les repas "chili con carne" que "Snack" proposés et concoctés par les bénévoles du Comité des Fêtes et ont dansé sur les rythmes divers proposés par l'orchestre jusque bien après minuit.

Ce fut une fête réussie, mais on peut cependant déplorer le manque de participation des Osiérinnes et Osiérins.

Que tous les bénévoles, qui comme d'habitude n'ont pas ménagé leur peine, soient vivement remerciés, et plus particulièrement Gérard AMIEUX, Nelly GAUVIN, Fabrice et Sandrine RIVERO nos cuisiniers, sans oublier André MICOUD pour la fabrication des pains.

Si vous souhaitez que cette aventure conviviale continue, venez à la prochaine réunion du Comité des fêtes qui se tiendra le lundi 16 septembre à 20H00 à la mairie.



Au conseil municipal du 2 juillet 2019

1) Convention CAUE projet de restauration de la basilique

Lors du conseil municipal du 26 mars 2019, le maire avait proposé de solliciter le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) pour définir le cahier des charges permettant d'engager une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour la restauration de la basilique.

Il présente la convention préparée par le CAUE définissant la mission de conseil, d'aide à l'élaboration du cahier des charges, de soutien à la consultation et d'accompagnement pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec le CAUE.

2) Lancement de la procédure de consultation pour la maîtrise d'œuvre de la restauration de la basilique

Sur la base du cahier des charges établi par le CAUE, le maire propose d'engager la procédure de consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la restauration de la basilique. Une annonce lançant la consultation pour un marché à procédure adaptée sera publiée dans le journal « Les Affiches ». La date de remise des offres a été fixée au 10 septembre 2019 à 12 heures.

Le conseil autorise le maire à engager cette consultation.

3) Autorisation à M. De Vaujany pour participer à la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la restauration de la basilique

La consultation pour la maîtrise d'œuvre de la restauration de la basilique s'effectue sur la base du diagnostic patrimonial, structurel et sanitaire dont la commune avait confié la réalisation à Pierrick de Vaujany architecte du patrimoine.

Dans ces conditions M. De Vaujany ne peut pas répondre à l'appel d'offres lancé par la commune pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la restauration de la basilique sauf si le conseil municipal l'autorise à répondre à cet appel d'offres.

Le conseil ne souhaite pas que M. De Vaujany soit écarté de ce marché et l'autorise à répondre à l'appel d'offres.

4) Devis Proximark

Acceptation du devis de la société Proximark d'un montant de 3 072 € HT pour le rafraîchissement des marquages au sol sur le territoire de la commune.

5) Devis CAMBIUM paysage

Acceptation du devis de CAMBIUM paysage d'un montant de 500 € HT pour la réalisation d'une esquisse d'aménagement des abords du bâtiment du foyer communal dans la continuité des aménagements réalisés sur la promenade de la Chapelle.

6) Consultation service des Domaines

Dans la perspective d'une cession du bâtiment du foyer communal au bailleur social Pluralis, le maire précise qu'il convient de faire procéder à une estimation de ce bâtiment par le service des Domaines.

Le maire informe par ailleurs le conseil qu'il a rencontré Mme Messina qui souhaite vendre la petite maison dont elle est propriétaire à l'entrée du village. Cette maison est située le long de la départementale dans le prolongement du foyer communal. Elle occupe la parcelle C 605 d'une contenance de 60 m².

Dans la mesure où cette construction est accolée au foyer communal le maire propose que soit étudiée une possibilité de rachat par la commune. Il souhaite par conséquent une estimation de cette maison par le service des Domaines.

Le conseil autorise le maire à solliciter le service des Domaines pour une estimation du foyer communal et de la propriété de Mme Messina.

7) Renouvellement de l'organe délibérant de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

Le maire informe le conseil que dans la perspective du renouvellement général des conseils municipaux de 2020 les organes délibérants de tous les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre doivent être recomposés (communauté de communes, communauté d'agglomération, métropole).

De ce fait les conseils municipaux des communes membres de la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère Communauté sont appelés à délibérer au plus tard le 31 août 2019. Puis une décision du préfet interviendra avant le 31 octobre 2019 pour arrêter le nombre total de sièges que comptera l'organe délibérant de la communauté de communes ainsi que celui attribué à chaque commune.

La Communauté de Communes propose d'appliquer les règles de droit commun qui fixent à 73 le nombre total de sièges du conseil communautaire avec la répartition suivante : 12 sièges pour Saint Marcellin, 6 pour Vinay, 3 pour Chatte, 3 pour Saint Sauveur, 3 pour Saint Hilaire du Rosier, 2 pour Saint Romans, 2 pour Saint Vêrand, 2 pour saint Quentin sur Isère, 2 pour Saint Lattier et 1 pour les 38 autres communes.

Le conseil approuve le nombre et la répartition de sièges du futur conseil communautaire tels qu'ils sont proposés.

8) Vœu de la municipalité pour le maintien des trésoreries et des services des impôts

La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics.

Cette démarche se traduit notamment en Isère par la suppression de trésoreries de proximité en passant de 37 à 11, la réduction du nombre et le regroupement de services des impôts des particuliers (SIP), de services des impôts des entreprises (SIE) et de services de la publicité foncière.

Sur notre territoire seraient concernés les trésoreries de Vinay et Tullins, le service des impôts des particuliers (SIP) et le service des impôts des entreprises (SIE) de Saint Marcellin, le service de publicité foncière de Saint Marcellin.

En parallèle le gouvernement promeut des « points de contacts » qu'il entend mettre en place au travers des « maisons France service » et de formes d'accueil itinérants. Ceux-ci sont censés permettre à la population d'être renseignée « au bon moment », c'est-à-dire ponctuellement et non de manière pérenne.

Un tel projet va entraîner des difficultés supplémentaires pour les usagers dans leurs démarches car ils devront effectuer des trajets plus longs ou devront se débrouiller par eux-mêmes avec internet.

Pour les collectivités, la proximité de la trésorerie est importante pour l'aide et le soutien qu'elle peut apporter lors de l'établissement des budgets et pour le paiement des fournisseurs, des prestataires et des salaires des employés territoriaux.

Enfin, cette réforme aura inévitablement des impacts sur l'économie locale.

Pour ces différentes raisons, le conseil municipal de Notre Dame de l'Osier demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

Information sécheresse : **Arrêté préfectoral du 20 août 2019**

Cet arrêté place l'Isère en situation de vigilance, d'alerte, et d'alerte renforcée sécheresse jusqu'au 30 décembre 2019. **Le bassin de gestion du Sud Grésivaudan** dont dépend notre commune, est placé en situation d'**Alerte**, pour les eaux superficielles comme pour les eaux souterraines.

- **En alerte**, des mesures de restrictions sont imposées :

→ **Pour tous :**

- - Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles ;
- - Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m³ à usage privé ;
- - Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs, de 9H00 à 20H00 (sauf dispositions spécifiques irrigation) ;
- - Réduction de moitié du débit dérivé alimentant les plans d'eau et des étangs par rapport au débit dérivé autorisé ;
- - Interdiction de manœuvrer des ouvrages hydrauliques entraînant des lâchers d'eau ;
- - Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement.

→ **Pour l'agriculture :**

- - Baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation
Pour les autres prélèvements (hors irrigation ou assimilés domestiques) interdiction de prélever de 9h à 20h.

L'arrêté est consultable en mairie et sur le site internet de la préfecture : <http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>

Référendum d'initiative partagé / privatisation aéroport de Paris

Depuis le 13 juin dernier, et pour une durée de 9 mois, les électeurs ont la possibilité d'apporter leur soutien à la proposition de loi n° 1867 visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris, dans le cadre de la procédure de "Référendum d'initiative partagée" (RIP).

Le recueil des soutiens des électeurs s'effectue sous forme électronique, sur le site hébergé par ministère de l'Intérieur <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>, selon 3 modalités :

- 1) L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur le site par ses propres moyens (ordinateur personnel, smartphone personnel, tablette personnelle, etc.) ;
- 2) L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur le site via des points d'accès situés dans la commune la plus peuplée de chaque canton ;
- 3) L'électeur fait enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier par un agent de la commune la plus peuplée de chaque canton.

Pour notre secteur, la commune la plus peuplée de notre canton est celle de St Marcellin.

Possibilité de venir se renseigner en mairie en cas de difficulté.

C'est la rentrée : tou(te)s à vos baskets !

Ca y est, on est en septembre, c'est la reprise des activités sportives au village.

Cette année nous aurons quelques changements.

→ Le cours de zumba aura lieu de **19h15 à 20h15** dans la salle d'évolution de l'école maternelle tous les **mercredis** (sauf durant les vacances scolaires).

Cette année ce sera une prof de St Etienne de St Geoirs qui nous fera le cours. C'est une prof de fitness donc le cours sera plus orienté fitness que danse (jusqu'à présent nos professeurs étaient des danseuses). Nous avons fait un essai l'an dernier avec elle et effectivement ça change. Mélodie devrait nous rejoindre pour la saison 2020-2021 (bonne maternité à toi !).

→ Les cours de step et renforcement musculaire changent d'horaires, Charline nous fera cours de step de **18 à 19h** et renforcement musculaire de **19 à 20h** tous les **vendredis** (1 vendredi sur 2 durant les vacances scolaires et pas de cours durant les vacances de Noël). Il y aura possibilité d'inverser les cours si les horaires ne correspondent pas à nos disponibilités.

Pour les 3 cours nous vous demandons de porter des baskets adaptées et propres et de penser à vous apporter à boire.

Voici les tarifs :

- * 110 euros pour le cours de step
- * 70 euros pour le cours de renforcement musculaire
- * 150 euros pour les deux cours
- * 110 euros pour le cours de zumba

Les cours reprendront **vendredi 13 septembre** pour le Step et le renforcement musculaire dès 18h00 et **mercredi 18 septembre** pour la zumba.

Vous avez la possibilité de participer à deux cours d'essai avant votre inscription.
Pour plus d'information vous pouvez me joindre au 06-81-31-13-79

Bonne rentrée !
Laurence REPELLIN

Aide à l'inscription aux activités pour les enfants du village

Nous rappelons que le CCAS peut participer à l'inscription aux activités des enfants du village. Depuis le 1^{er} septembre 2016 cette aide est passée à **25 euros** par enfant (au lieu de 15 euros auparavant), sans condition de ressource.

N'hésitez pas à venir faire la demande en mairie, elle est valable pour tous les enfants du village jusqu'au CM2.

Randonnée solidaire de Chantesse

RANDONNEE SOLIDAIRE
à Chacun son Everest!
CHANTESSSE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Départ du stade à partir de 8h

Au profit de l'association de Christine Janin qui soutient des enfants et des femmes en rémission de cancer

4 parcours : 2, 6, 10 et 16 Km Avec ravitaillement
En marchant ou en courant

7€ l'inscription (3€ de 6 à 14 ans)
Pâtes offertes à l'arrivée

Inscriptions ou renseignements
06.08.33.52.06

Organisée par l'Association COLIBRIS



La toute nouvelle association **COLIBRIS**

prend le relai de l'association sportive de Chantesse pour organiser la 4^{ème} édition de la randonnée solidaire.

Cette année encore, les fonds récoltés seront entièrement reversés à l'association de Christine JANIN, **A CHACUN SON EVEREST** qui permet chaque année de redonner confiance et espoir aux enfants et femmes qui ont atteint leur everest en traversant la maladie.

C'est cet espoir que la randonnée solidaire de Chantesse s'attachera à faire perdurer

Le dimanche 15 Septembre 2019.

Alors venez nombreux rejoindre les colibris déjà mobilisés pour cette initiative solidaire.

Marchez, courez et ainsi vous aurez fait votre part solidaire !!!

Contacts : Laurence FALQUE au 06 08 33 52 06 ou colibris38470@gmail.com

Création d'une communauté de covoiturage pays de la noix

Voici un lien pour une communauté de covoiturage pays de la noix (Tullins St Marcellin) sur movici.

<https://movici.auvergnerrhonealpes.fr/communautes/covoiturages/pays-de-la-noix>

Vous pouvez inscrire des trajets réguliers ou occasionnels et même des petits trajets, genre lieu d'habitation_ magasin !

N hésitez pas à proposer des trajets ou à utiliser le groupe !



Notre-Dame-de-l'Écluse
Vinay
Chantesse
Cognin-les-Gorges
Serre-Nerpol
Malleval-en-Vercois
L'Albenc
Chasselay
Rovon
Saint-Gervais
Varacieux
Saint-Marcellin
Tullins
...



VERS TOUTE
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Nouveau service à la personne - Opticien à domicile

Je déploie le service "Les Opticiens Mobiles" à Saint-Marcellin et dans un rayon de 50km : **1er réseau national** d'opticiens formés pour **intervenir sur les lieux de vie ou de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (grand âge et handicap)**.

Notre équipe, composée d'une centaine d'opticiens **spécialisés** pour intervenir en **EHPAD** et à **domicile** couvre tout le territoire.



Mon activité est avant tout un **service à la personne bienveillant et efficace**, ainsi qu'une volonté profonde de remettre au cœur de mon métier : **La Santé !**

Dans chacune de mes actions, j'agis dans le respect des engagements et l'éthique de la **Norme Afnor NF Services aux personnes à domicile à laquelle je suis certifié**.

Mes objectifs vont par ailleurs bien au-delà de la vente de lunettes : **lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie, participer à la prévention et à la coordination en santé visuelle et redonner à tous l'accès à la santé visuelle**.

Avec des charges minorées et en circuit court, **mes tarifs sont justes, transparents (prix national et consultable via notre site internet), et identiques pour tous!**

Nous avons notre propre laboratoire de verre, et de réalisation de nos montures. Ceci me permet, en l'absence d'intermédiaire, de proposer des **prix allant jusqu'à deux fois moins chers que le marché, pour une qualité et des garanties identiques**.



Les Opticiens Mobiles, c'est le meilleur du magasin de proximité avec les avantages d'internet.

Du particulier à domicile aux centres médico-sociaux, comme les EHPAD, les EHPA, les RSS, les Hôpitaux, ou encore les établissements spécialisés dans le handicap, en passant par les entreprises chacun y trouve des avantages avec le confort du service à domicile et sans perte de temps.

Équipé d'un matériel nomade dernière génération, et basé à Saint-Marcellin, je me déplace de l'Isère à la Drôme, de Grenoble à Valence et alentours, 7 jours/7 sur simple rendez-vous.

Tout autant remboursé par la sécurité sociale et toutes les mutuelles.

Une profession de santé avec une vraie **valeur ajoutée sociale**, un service à la personne à domicile innovant, ainsi qu'un nouveau métier de coordination en santé visuelle proposé aux EHPAD. Pour apporter un **gain de temps, d'énergie, et un professionnalisme, aussi bien à ceux qui en ont besoin qu'au personnel et les aidants**.



Consultances architecturales secteur Vinay

Vous désirez construire, aménager, acheter un terrain, une maison... Avant de vous engager, profitez des conseils d'un professionnel.

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Isère organisent des permanences gratuites avec un architecte conseil.

Prochaine date : **lundi 2 septembre à partir de 14h**. sur rendez-vous.

Les conseils peuvent porter sur :

- la qualité architecturale du projet et son intégration dans l'environnement,
- la nature des matériaux employés et leur technique d'utilisation,
- la maîtrise du coût du projet,
- la bonne interprétation des règles d'urbanisme (sans toutefois être un conseil juridique),
- les économies d'énergie et la construction durable...

Cette consultance architecturale se tient à la mairie (à Vinay) ou sur le lieu de votre projet, selon les cas.

Prise de rendez-vous au 04 56 33 30 21

Lors de la permanence pensez à vous munir des documents afférents à votre projet.

Café des aidants à Vinay

Avec le vieillissement de la population, de plus en plus d'Isérois sont amenés à s'occuper d'un proche dépendant. Pour les aider dans cette situation, le **Département organise** un peu partout en Isère des **cafés des aidants**.

Les Cafés des aidants, sont des **espaces de parole** où l'on peut **parler librement** de ses problèmes, se donner mutuellement des **conseils** afin de mieux affronter ses difficultés d'aidant familial.

"Parce que les aidants ont eux aussi besoin d'être aidés"

Un thème différent est abordé à chaque rencontre. Ces rendez-vous sont **encadrés par 2 professionnels** qui donnent des repères et des clés pour mieux vivre la situation. **Ouvert à tous**, ces lieux d'échanges offrent un véritable **sas de décompression**.

A Vinay, Le café des aidants a lieu un lundi par mois, de 14h30 à 16h. Au Bar de L'Ovale. 31 Grande Rue.

Prochaines dates : Lundi 16 septembre : Entre accepter, subir, admettre, se révolter...La couleur des émotions des aidants.

Lundi 21 octobre : Ah la famille !

Lundi 18 novembre : Hospitalisation, entrée en EHPAD. Entre relais et épreuve dans notre histoire commune.

Lundi 16 décembre : Comment je prends soin de moi.

Entrée libre et gratuite, avec 1 participation demandée : une consommation

Transport possible assuré par l'EHPAD Notre Dame de l'Osier. Renseignements : 04 76 36 72 66

Contact : Maison du département Sud Grésivaudan- Service autonomie, 04 76 36 38 38 - tsg.autonomie@isere.fr



PA-ISS : pôle d'activités et d'innovations sociales et solidaires du Sud Grésivaudan

- **Pa-iss Emplois** : Association intermédiaire d'insertion par l'activité économique.

Mise à disposition de personnel :

A destination des entreprises, des collectivités, des associations, des particuliers (possibilité, selon la nature des prestations et votre situation, de bénéficier d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt, paiement par CESU accepté)

Une solution réactive, simple et sur mesure, pour faire face à vos besoins en main d'œuvre.

Exprimez vos besoins et nous trouverons les compétences qui vous conviennent.

Nous nous chargeons de toutes les démarches administratives.

Nous disposons d'un vivier de compétences prêt à intervenir à votre demande. Nous formons tous nos salariés pour répondre au mieux à vos besoins.

Sur simple appel téléphonique de votre part, nous mettons à votre disposition la personne dont vous avez besoin et dont **les, compétences et qualifications sont vérifiées par nos soins**. Elle effectuera ses tâches sous votre direction et avec votre matériel.

La personne mise à disposition est salariée. **PA-ISS EMPLOIS prend en charge le contrat de travail, les déclarations légales, la fiche de paie incluant les charges sociales** et vous adresse simplement en fin de mois une facturation exonérée de TVA et calculée sur le relevé d'heures, que vous avez validé.

N° « accueil » : 04 76 38 60 13

N° « emploi » : 04 86 11 33 13

2, Place du Souvenir Français

38160 Saint Marcellin



- **Pa-iss Recycl'Eco**, sur le site de la déchèterie et **Alter Mag**, au 37 et 39 Grand Rue au centre ville de St Marcellin

Recycl'éco est une association dont le but est de contribuer à l'économie sociale et solidaire et au développement durable. Elle gère une ressourcerie dans laquelle 35 salarié(e)s pratiquent le RE-EMPLOI, évitant du même coup l'enfouissement d'une partie de nos déchets. Elle apporte ainsi une plus value sociale et environnementale sur le territoire.

Une ressourcerie est un lieu où les objets et les matières encore en bon état et pouvant être réemployés sont collectés, triés, nettoyés, réparés et revendus à prix modique dans une boutique solidaire.

Nos prestations :

- **Enlèvements** : vous avez des objets, des meubles qui vous encomrent : faites appel à nous
- **Déménagement-nettoyage** : vous voulez une maison vide et propre : faites appel à nous.
- **Collecte de matériaux** : entreprises, vous avez des matériaux à collecter : faites appel à nous.
- **Collecte d'encombrants** : collectivités, vous devez traiter les encombrants de vos usagers privés de mobilité : faites appel à nous

Nous intervenons sur devis bien ajusté à la prestation

Un seul et unique numéro : 06 85 06 34 15

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



Qualité et production locale, OUVERTE à TOUS

- **Légumes frais, bio et de saison**
Paniers hebdomadaires et/ou vente au détail
- **Pains divers, brioches et gourmandises**
bio et cuits au feu de bois
- **Miel** des ruches du jardin pédagogique de Bon Rencontre
- **Plantes aromatiques / médicinales,
Tisanes, Condiments, Confitures...**
Agriculture sans intrants chimiques et dans une zone libre
de pollution phytosanitaire (*Clairière des Hérissons*)

CHAQUE MARDI dans le bâtiment agricole à proximité de la chapelle de Bon Rencontre de 17h30 à 19 h, vous trouverez divers produits locaux, mais aussi un lieu de rencontre et de conversation.

UN ESPACE CONVIVIAL et OUVERT À TOUS !

Le coin des annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, vos messages qui doivent rester courts. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

Garde d'enfants

Maman de deux enfants habitant au village de Notre Dame de L'Osier recherche enfant à garder en journée (de 9 h à 15 h 30) pour début octobre

le lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Peut éventuellement faire un peu de ménage, repassage.

Pour plus de renseignements vous pouvez me joindre sur mon portable au 06 38 58 25 93 aux heures repas

Mme Bouvier Corinne

Message du Jardin des Alpes

Bonjour à toutes et à tous,

Le 5 et 6 octobre, nous organisons nos portes ouvertes d'automne. Plusieurs producteurs de Notre Dame de l'Osier, comme les *Jardins Sauvages* de l'herbaliste Mélanie et *La Grange*, la table paysanne de Nathalie, viennent déjà tenir un stand pour participer à l'animation et à la diffusion de l'événement. Nous souhaitons proposer aux producteurs osiérins qui le souhaitent, de nous rejoindre pour exposer, ou vendre leurs produits.

Tout producteur du coin, intéressé peut nous joindre au 04.76.64.91.55.

Ou par mail jardindesalpes38@gmail.com

Sensibilité environnementale souhaitée.

A bientôt !

Dorian et Chloé

Message de l'Atelier d'Annie : qu'est-ce que c'est ?

A u départ une envie d'apprendre le patchwork. puis très vite chacune est revenue à ses premières amours: une reprenant le point compté, une autre le tricot, une troisième le boutis, voire de petits travaux de couture... puis de nouveau on revoit apparaitre le patchwork, etc...

Dans notre atelier, tout tourne autour de l'aiguille : à tricoter, à coudre, à quilter, à broder, à tapisserie; on voit même parfois une machine à coudre, ou à surjeter. Nous n'avons pas de professionnels pour nous guider.

Mais l'important dans nos rencontres bimensuelles est l'échange. L'échange sur un savoir-faire, une aide technique, un soutien lorsqu'on se décourage sur notre ouvrage.

Mais c'est aussi l'échange de recette, car à l'heure du goûter, tout le monde s'arrête pour boire le thé et déguster le gâteau. (sauf si vous êtes au régime!!!)

La seconde chose importante est la convivialité, chacune venant avec sa bonne humeur pour passer un bon moment de détente.

Alors, si un samedi vous vous ennuyez, n'hésitez pas à venir pousser la porte de la mairie à partir de 14h30. Venez voir comment l'Atelier d'Annie fonctionne. Nous serons très heureuses de vous accueillir.

L'atelier fonctionne les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois. Pour le mois de septembre, un seul rendez-vous le 28/09. Nous ne sommes pas une association, donc pas d'adhésion, pas de contrainte de présence.

Le coin Internet

Si comme Christian Sauze, vous avez envie de nous faire partager un sujet découvert sur internet, vous pouvez nous adresser vos propositions par mail, à la mairie. Merci à M. Sauze pour cette découverte pour le moins...déroutante !

La révélation des pyramides

Adresse internet :

<https://www.youtube.com/watch?v=HFpHDXUgcqw>

Un pan de l'histoire perdue dans la mémoire de l'humanité.
La plus formidable chasse au trésor de tous les temps.
Des "découvertes" majeures,....
Pourquoi la Grande Pyramide de Gizeh???.....

La remise en cause profonde de nos connaissances et de ce qui est dit, écrit et présenté sur ce sujet et sur un certain nombre de préjugés....

Ces pyramides ont-elles été construites par les Egyptiens ou par une civilisation antérieure plus "avancée" que la notre aujourd'hui et ayant complètement disparue ???
Quels messages pour le devenir de l'humanité???

A chacun d'entre vous de vous faire une opinion,...

Pour cela je vous conseille vivement de prendre deux heures de votre temps un weekend pluvieux ou une soirée oisive pour visionner ce documentaire qui ne vous laissera pas indifférent....et comme il est dit dans cette vidéo , si vous n'avez pas peur de remettre en cause vos acquis sur ce sujet, vos préjugés....alors vous ne verrez plus le monde de la même manière.

Pour tous ceux qui se posent des questions sur le passé et le futur de l'humanité, et où la curiosité pousse toujours plus loin la quête de la compréhension de notre monde alors ce documentaire est fait pour vous,.....
Je vous laisse tout aux surprises qu'il vous dévoilera

Arnaque, fiction bien racontée ou document sérieux,....
Là aussi, à vous encore une fois de vous faire une opinion.

Christian SAUZE

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 26 septembre 2019** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

ANIMATIONS DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2019

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 31/08 et 1^{er}/09** **23ème Festival de l'Avenir au Naturel** à l'Albenc, organisée par l'association Espace Nature Isère. Samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 19h. Foire bio, entrée libre, 200 exposants. Au programme : conférences, buvette bio, concerts, ateliers et animations. Activités enfants et tout public tout au long du weekend. Programme détaillé sur le site de l'association : www.enisere.asso.fr
- Mardi 3/09** **Bistrot Loko** à Notre Dame de l'Osier de 17h30 à 20h. au bar restaurant l'Oseraie.
- Du 6 au 7/09** **Inscriptions école intercommunale de musique.** L'école intercommunale de musique propose des cours à Vinay et Saint-Romans. Elle est ouverte aux enfants dès l'âge de 4 ans en éveil musical, ainsi qu'aux adultes de tout âge, musiciens débutants ou confirmés.
Les instruments proposés : batterie, clarinette, cor d'harmonie, flûte, percussions claviers, piano, saxophone, trombone, tuba, trompette... Pour les nouveaux élèves, les inscriptions auront lieu : Vendredi 6 septembre de 16h00 à 19h00 site de Vinay
Samedi 7 septembre de 13h00 à 16h00 site de Saint Romans Secrétariat
Tel : 04 76 36 69 78
Direction, Horia VIEL 06 49 99 99 53
Coordination, Valérie DROUVIN 06 31 63 86 72
- Samedi 7/09** **Forum des associations** au gymnase municipal de Vinay, de 9h à 13h. Grand rassemblement des associations sportives, culturelles, de bien être, de loisir ou éducatives présentes sur Vinay, le Forum est le rendez-vous annuel incontournable pour qui veut pratiquer une activité et/ou s'investir dans la vie locale.
- Vendredi 13/09** **Reprise des Rencontres de l'amitié** à Notre Dame de l'Osier à 14 h à l'Espace Bon Rencontre. Venez nombreux avec vos jeux et vos idées d'activités.
- Dimanche 15/09** **Randonnée solidaire de Chantesse** voir détails et affiche en page 7
- Lundi 16/09** **Assemblée Générale du Comité des fêtes** de Notre Dame de l'Osier, à 20heures à la mairie.

- Lundi 16/09** **Atelier « Des clés pour entreprendre »** à la maison de l'intercommunalité (salle Chambaran) à Saint Marcellin et sera animé par Madame Eva FERRET, Chargée de mission développement économique, à 14h. Vous avez une idée, un projet de création ou de reprise d'entreprise... et vous ne savez pas par où commencer ? Participez aux ateliers « des clés pour entreprendre » ! Vous découvrirez les grandes étapes indispensables à la création – reprise d'entreprises et obtiendrez des informations pratiques sur les démarches nécessaires, les interlocuteurs à rencontrer, les financements possibles pour mener à bien votre projet. L'atelier est gratuit et son inscription obligatoire au 04 76 38 67 20. Ces ateliers se déroulent dans le cadre du réseau « [je crée en Auvergne Rhône Alpes](#) » Ils sont financés par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et la [Région Auvergne Rhône-Alpes](#).
- Vendredi 27/09** **Rencontre club de l'Amitié** à **Notre Dame de l'Osier** à 14 h à l'Espace Bon Rencontre
- Samedi 28/09** **Atelier d'Annie** à **Notre Dame de l'Osier** à 14h30 à la mairie. Cf « Le coin des annonces » en page 13.
- Du 28 au 29/09** **2ème concours d'obéissance canine** organisé par le club d'éducation canine positive de Vinay, Impasse de Provinière, 38470 Vinay. De 8h à 17h. Tel : 0613474226. Snacking sur place, jeux pour enfants.

Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 25 mai 2018 renforce les droits des personnes. C'est l'occasion de vous rappeler que nous n'utilisons vos données personnelles que dans le cadre de ce bulletin d'information. Vous avez un droit d'accès et de modification de vos données personnelles via l'adresse ndomairie@wanadoo.fr et qu'elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers".